

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
METROLINX**

DATE DE LA RÉUNION : Jeudi 24 août 2017

HEURE DE LA RÉUNION : 8 h

LIEU DE LA RÉUNION : Aile Ouest de la gare Union
97, Front Street West
Toronto (Ontario) M5J 1E6

Salle du conseil Peter R. Smith, 4^e étage

PRÉSIDENT : J. Robert S. Prichard

**PRÉSIDENT ET CHEF DE
LA DIRECTION :** John Jensen

**SECRÉTAIRE DE LA
RÉUNION :** Mary Martin, première vice-présidente, chef du contentieux
et secrétaire générale

MEMBRES PRÉSENTS : Upkar Arora (*par téléconférence*)
Kathy Bardswick
Rahul Bhardwaj
Bryan Davies
Janet Ecker
Bill Fisch
Anne Golden
Marianne McKenna
Rose Patten
Howard Shearer
Carl Zehr

EXCUSÉS : Upkar Arora
Bonnie Patterson

**AUTRES PERSONNES
PRÉSENTES :** Robert Hollis, vice-président principal, PRESTO
Robert Siddall, directeur financier
Anita Sultmanis, directrice du marketing
Leslie Woo, chef de la planification
Peter Zuk, chef responsable des immobilisations
Alba Taylor, conseillère juridique principale et secrétaire
générale adjointe

1. Ouverture de la séance et observations du président

Le président Robert Prichard déclare la réunion ouverte à 8 h.

Le président Prichard confirme que le quorum est atteint et que l'avis de convocation de la réunion requis en vertu du règlement de la Régie a été envoyé.

2. PTR préliminaire pour 2041

Leslie Woo, chef de la planification, avec Antoine Belaieff, directeur de la planification régionale, Lisa Salsberg, gestionnaire principale, Planification des systèmes, Rajesh Khetarpal, directeur, Relations avec les intervenants et Joanna Kidd, Kidd Consulting, présentent le PTR préliminaire pour 2041.

Le personnel décrit le processus de consultation des municipalités, qui comprend un examen confidentiel des cartes et des projets du PTR préliminaire avec le personnel municipal. De nombreuses personnes ont assisté aux récentes présentations à l'Association des municipalités de l'Ontario et le PTR préliminaire génère beaucoup d'intérêt. Habituellement, les municipalités sont en faveur du PTR préliminaire. Les questions d'importance qui sont soulevées sont au-delà du ressort de Metrolinx, comme la précision des rôles et des responsabilités. D'autres commentaires portent sur le niveau de détails du rapport et sur la question à savoir si le plan est suffisamment ambitieux.

Le personnel continue de perfectionner le PTR préliminaire en fonction des commentaires du Conseil d'administration et des résultats de l'examen par les pairs. Sous réserve de la réalisation de ces modifications, le personnel recommande que le PTR préliminaire soit publié en tant que document provisoire, aux fins de commentaires du public, à la réunion du Conseil d'administration de septembre.

Le Conseil d'administration suggère que :

- le PTR préliminaire démontre que Metrolinx peut tenir ses promesses. Pour ce faire, le PTR préliminaire doit décrire davantage la réussite du Grand projet en indiquant les projets, les avantages et les leçons apprises qui ont influencé le PTR préliminaire;
- dans le cadre de la référence aux projets du Grand projet, le PTR préliminaire doit utiliser des exemples ou des scénarios afin de démontrer ce qui est nécessaire pour réaliser un projet de transport;
- le PTR préliminaire doit mettre l'accent sur le rôle de Metrolinx en tant que décideur indépendant qui base ses décisions sur des preuves, tout en reconnaissant le besoin de compromis et l'importance des partenaires de Metrolinx;

- les influences, les incidences potentielles des tendances et de la technologie, les risques et les défis, ainsi que les incidences économiques doivent être plus explicites dans le PTR préliminaire;
- le PTR préliminaire doit être clair quant aux résultats des choix stratégiques et se concentrer sur l'amélioration de la capacité;
- une plus grande importance doit être mise sur les avantages pour la clientèle;
- le PTR préliminaire doit démontrer que Metrolinx apprend, grandit et évolue, et reconnaître le besoin d'une évaluation continue et d'une amélioration de la capacité organisationnelle;
- le PTR préliminaire doit continuer de mettre l'accent sur la sécurité et de la prioriser;
- le PTR préliminaire doit accroître l'attention sur la durabilité et la résilience, et exprimer le besoin d'être souple et réactif aux périodes de changement;
- davantage de renseignements sur l'utilisation des terrains, sur les conséquences de la technologie et sur la mise en œuvre doivent être inclus dans le PTR préliminaire;
- le PTR préliminaire doit déterminer un rôle pour le secteur privé;
- la zone de planification du PTR préliminaire doit s'étendre jusqu'à la région élargie du Golden Horseshoe et faire référence au corridor technologique de Kitchener-Toronto;
- le PTR préliminaire doit indiquer que la gouvernance doit faire l'objet d'autres études.

Le Conseil d'administration discute de la publication du PTR préliminaire comme étant une occasion d'encadrer le discours sur le transport. Le Conseil d'administration considère les questions liées au moment de la diffusion du PTR préliminaire et les risques de celle-ci, notamment les obligations légales de Metrolinx, les engagements publics antérieurs, l'obtention des commentaires du ministère des Transports, la nomination du nouveau chef de la direction de Metrolinx, et les conséquences possibles des prochaines élections provinciales et municipales. Le Conseil d'administration discute des conséquences qu'auraient des retards sur la crédibilité de Metrolinx.

Finalement, le Conseil d'administration appuie la recommandation du personnel de procéder aux révisions du PTR préliminaire aux fins de présentation publique à la réunion du Conseil d'administration de septembre. Les consultations publiques suivront. En attente de la réunion du Conseil d'administration de septembre, une version préliminaire du PTR révisée sera distribuée aux membres du Conseil d'administration aux fins de commentaires le 1^{er} septembre.

IL EST RÉSOLU :

QUE, tel qu'énoncé dans le rapport au Conseil d'administration (« le rapport ») du 24 août 2017 de la chef de la planification, sous réserve des commentaires du Conseil d'administration, de toute modification administrative mineure, de la mise en forme finale du contenu et de la conception du document, le Conseil d'administration indique au personnel de préparer la version préliminaire du Plan de transport régional (PTR) pour la joindre en tant qu'annexe A au rapport destiné à une consultation publique à la réunion du Conseil d'administration du 14 septembre 2017;

QUE le personnel prépare pour le Conseil d'administration et sa réunion du 14 septembre 2017, un plan de sensibilisation et de participation exhaustif afin de recevoir les commentaires du public sur le PTR préliminaire entre les mois de septembre et décembre 2017;

QUE le personnel fasse état des commentaires reçus au Conseil d'administration à la réunion en décembre 2017 et présente une version finale du PTR préliminaire aux fins d'examen;

Et QUE le Conseil d'administration remercie les membres du groupe de consultation des résidents de leur importante contribution à l'élaboration du PTR préliminaire.

Adopté

3. Intégration des tarifs

Leslie Woo avec Martin Powell, directeur de projet, Recherche et analyse de planification et Rajesh Khetarpal, directeur, Relations avec les intervenants présentent une mise à jour sur l'intégration des tarifs dans la RGTH.

Le personnel recommande une approche par étape au retrait des obstacles clés à l'intégration des tarifs, comme les tarifs doubles. Le personnel recommande également d'obtenir une entente de tous les exploitants de services de transport en commun de la RGTH sur les problèmes communs, comme les définitions des catégories tarifaires.

Le Conseil d'administration discute des risques et des défis que représente l'adoption d'une approche plus audacieuse qu'est l'intégration des tarifs en une seule étape. Le personnel décrit les défis rencontrés en Amérique du Nord, notamment à Vancouver, dans l'adoption d'une nouvelle structure tarifaire ainsi que les raisons motivant une approche progressive. Le personnel confirme que l'approche proposée pose les éléments de base d'une solution à plus long terme visant à adopter des changements de structure tarifaire, et ce, sans apporter de changements immédiats à la gouvernance et aux processus de décision existants. Le personnel souligne le fait que de ne pas aller de l'avant maintenant avec le retrait des obstacles ne fera que repousser quotidiennement l'atteinte de la fluidité.

Le personnel fournit également une mise à jour sur l'implantation du rabais pour les trajets à double tarif GO/TTC et sur l'état des récentes demandes de financement. Les négociations, auxquelles participent Metrolinx, le ministère et la TTC, sont en cours et visent l'ouverture du prolongement de la ligne de métro Toronto-York Spadina.

Le Conseil d'administration discute d'autres étapes suggérées dans le cadre de l'approche proposée, y compris la baisse des tarifs de base de GO. Le Conseil d'administration demande comment on est arrivé à la réduction de 50 % pour les trajets à double tarif, quel est l'incidence sur l'achalandage des tarifs en fonction de la distance et quelle analyse est nécessaire pour s'assurer que la structure de tarifs en fonction de la distance ne pénalise pas injustement les passagers de longue distance par rapport à ceux de courte distance. Le personnel relève le besoin de traiter les questions avec équité dans le cadre du programme d'intégration des tarifs.

Le Conseil d'administration discute des occasions permettant d'obtenir une entente sur le retrait des obstacles à l'intégration des tarifs, comme les définitions de catégories tarifaires, en tirant profit des autres services et ententes de Metrolinx ou en utilisant les économies du système afin de trouver d'autres économies potentielles, qui peuvent être utilisées pour financer les initiatives d'intégration des tarifs.

Le Conseil d'administration souligne l'importance d'obtenir les commentaires du public sur les avantages de l'analyse de rentabilité effectuée par le consultant de Metrolinx et sur l'approche recommandée par Metrolinx.

Le Conseil d'administration attire également l'attention sur l'importance de s'assurer que la recommandation et la participation de Metrolinx sont positives et constructives. Les documents doivent être concis et mettre l'accent sur les recommandations et les prochaines étapes.

Le Conseil d'administration appuie le personnel qui met de l'avant les recommandations de Metrolinx quant à l'intégration des tarifs à la réunion du Conseil d'administration de septembre.

IL EST RÉSOLU :

QU'EN fonction des commentaires du Conseil d'administration lors de sa réunion du 24 août 2017, le personnel continue d'élaborer une approche par étape visant l'avancement de l'intégration des tarifs énoncée dans cette présentation et de rechercher des occasions de faire progresser le concept dans les meilleurs délais;

QUE le personnel affiche publiquement l'analyse préliminaire de rentabilité de la structure tarifaire à la suite de la réunion du Conseil d'administration du 14 septembre 2017;

QUE le personnel continue de travailler avec la province et PRESTO afin d'offrir des solutions d'intégration des tarifs, comme le rabais pour les trajets à double tarif GO/TTC et des tarifs de base de GO plus bas;

ET QUE le personnel poursuive ses travaux techniques sur l'intégration des tarifs, notamment l'élaboration des avantages et des désavantages de différents modèles de prise de décisions.

Adopté

4. Protocole d'excellence de conception pour la version préliminaire

Leslie Woo, Peter Zuk, chef responsable des immobilisations, Gunta Mackars, directrice, Élaboration de programmes et Lisa Thomas, vice-présidente, Gestion de programme présentent une mise à jour sur l'élaboration du protocole d'excellence de conception afin d'assurer une approche harmonisée à l'implantation de l'excellence de conception, à l'échelle de Metrolinx. Le protocole s'appliquera à tous les projets de Metrolinx. Une autre mise à jour sera présentée au Comité sur l'expérience client en septembre, l'approbation du Conseil d'administration suivra en décembre. Le personnel continue ses travaux sur la façon dont le personnel de Metrolinx doit être organisé pour assurer l'implantation du protocole.

Le Conseil d'administration discute de la façon dont les processus de l'excellence de conception ont été élaborés et mis en œuvre dans le projet Eglinton Crosstown. Cette expérience est mise à profit dans les autres projets et influencera l'élaboration du protocole de conception.

Le Conseil d'administration discute aussi de l'importance d'une direction, d'une autorité et d'une prise de décision dans ce domaine.

5. Départ du chef de la direction

Le président Prichard et le Conseil d'administration remercient John Jensen, président et chef de la direction, pour son efficacité ainsi que son dévouement envers Metrolinx et le Conseil d'administration au cours des derniers mois.

6. Questions diverses

Il n'y avait pas d'autre question.

7. Levée de la séance

Le Conseil d'administration n'ayant aucune autre question à aborder, la séance est levée à 11 h 15.

Adopté

J. Robert S. Prichard, président

Mary Martin, secrétaire

p/s